

**N° 7564<sup>5</sup>**

**CHAMBRE DES DEPUTES**

---

**PROPOSITION DE LOI**

**portant modification de la loi modifiée du 2 septembre 2011  
réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant,  
d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales**

\* \* \*

**RETRAIT DU ROLE DES AFFAIRES  
DE LA CHAMBRE DES DEPUTES**

**DEPECHE DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES DEPUTES  
A LA MINISTRE DELEGUEE AUPRES DU PREMIER MINISTRE,  
CHARGEE DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT**

(1.12.2023)

Madame la Ministre déléguée,

J'ai l'honneur de vous informer, qu'en date du 01.12.2023 la proposition de loi portant modification de la loi modifiée du 2 septembre 2011 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales – N°7564 a été retirée du rôle des affaires de la Chambre des Députés.

Veillez croire, Madame la Ministre déléguée, à l'assurance de ma très haute considération.

*Le Président de la Chambre des Députés,*  
Claude WISELER

